

Numéro de l'acte	20180628_027DGS
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9-1

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 059-215900846-20191218-20191218_080DGS-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT 59 – NORD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL **de la Commune de BLARINGHEM**

Séance du **18 DECEMBRE 2019 à 19 Heures**

Nombre de conseillers

- . En exercice : **18**
- . Présents : 16
- . Pouvoirs : 1
- . Votants : 17 ;
- . Absents : 1 ;

Date de convocation :

11 décembre 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur DUQUÉNOY Régis,**

Etaient présents :

Mmes LEPLAT, JOURDIN, Mrs BEAUVOIS, MORDACQ P.H., DEVAUX, Adjoints, Mrs MAERTEN, MORDACQ P., DELECROIX, DEFRANCE, Mmes DESMULIE, DERAM, MASSIET, VERRIELE, PLOCKYN, BODDAERT.

A donné pouvoir : Bruno LOUVET à Paul-Henri MORDACQ,

Absent : Milène BILLERAIT

Secrétaire de séance : Mme JOURDIN Bernadette

QUESTION N° 2019-080

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est nécessaire de réviser le Règlement pour la fréquentation du restaurant scolaire en raison de la mise en place du nouveau service en ligne « My Péri'School ».

Ayant délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre le règlement intérieur du restaurant scolaire repris en annexe.

Ainsi fait et délibéré, à BLARINGHEM, les jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Pour Extrait Conforme,



Le Maire,
Régis DUQUÉNOY